



Actualités COVID-19

Bulletin du 30 mars 2020

Fonctionnement de la Municipalité et de l'administration communale

La Municipalité fonctionne comme à l'ordinaire, mais néanmoins un peu au ralenti pour les affaires usuelles.

L'administration communale (secrétariat, contrôle des habitants, bourse) fonctionne normalement, tenant compte des quelques restrictions (fermeture du guichet, etc.), mais le traitement de demandes peut prendre plus de temps.

Assistance aux personnes de + 65

La Municipalité a mis en place un système d'assistance aux personnes de + 65 qui appartiennent aux personnes à risque. Les personnes potentiellement concernées ont été contactées et des solutions d'assistance ont été initiées et mises en œuvre. Par les présentes actualités, la Municipalité renouvelle cette offre aux personnes à risque : dès que vous estimez avoir besoin d'aide pour votre quotidien (courses, etc.), veuillez contacter Mme Kehrli, secrétaire communale, au 024 436 15 56, au 079 949 66 89 ou par courriel (greffe@tevenon.ch)

A la recherche de bénévoles

Afin de pouvoir assister les personnes de + 65 qui ont un besoin avéré et manifesté, la Municipalité fait appel aux citoyens bénévoles. Les personnes qui souhaitent participer à ce réseau de bénévoles sont priées de se manifester auprès de Mme Kehrli, secrétaire communale, par courriel (greffe@tevenon.ch), indiquant nom, prénom, numéro de téléphone et la nature d'aide à offrir (comme par exemple faire des courses, promener un chien, etc.).

Déchetterie de Champagne – EcoPoint de Tévenon

Jusqu'à nouvel ordre, le fonctionnement de la déchetterie de Champagne (accès, offre, etc.) et de l'EcoPoint à Villars-Burquin est garanti sans restriction. Le ramassage des ordures ménagères (sacs taxés) se fait comme d'habitude (tous les jeudis dès 12 h 00). Néanmoins, veuillez à ne pas trop charger la déchetterie de Champagne en profitant du « temps libre à la maison » pour vider le grenier ou le garage. Il s'agit d'éviter d'éventuelles restrictions (horaires, offre, quantité, etc.) à venir.

Respect du voisinage

En ces temps de « quasi-confinement » et compte tenu que l'heure d'été est de retour (et les soirées éclairées se prolongent), merci de faire particulièrement attention au respect du voisinage. Même si le temps printanier peut s'y prêter, merci de tenir compte de vos travaux ou activités à domicile, à l'extérieur et à l'intérieur (nuisances sonores, etc.). Même si le règlement général de police de la commune reste en vigueur, notamment les restrictions concernant les travaux bruyants (article 40) et la lutte contre le bruit (article 41). Vos voisins vous seront reconnaissants – et vice versa.

Initiatives privées

La Municipalité a connaissance des multiples initiatives privées pour mieux gérer cette situation extraordinaire. Des cartes en ligne mentionnant les magasins et les producteurs qui vendent leurs produits en self-service ou les livrent même à domicile ont été créées. Des applications mettant au contact des personnes qui ont besoin d'aide et des personnes qui offrent leur service ont été mises en place. Et ainsi de suite.

La Municipalité tient à remercier ces acteurs.

Suite : voir au verso

Informations sur les sites internet

Merci de régulièrement consulter le site internet de la commune, mais également ceux du canton, de la confédération, de la police cantonale, de l'ADNV, de l'ARAS, etc. L'information évolue tellement vite (parfois plusieurs fois par jour) que la Municipalité, sur le site de la commune, se limite à publier quelques liens y afférents.

Sur le site de la commune, plusieurs FLASH INFO (messages en jaune défilant automatiquement) sont destinés aux informations concernant COVID-19. Ces informations sont mises à jour régulièrement.

Protégez-vous et protégeons notre entourage

Nouveau coronavirus Actualisé au 5.3.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER: 



✓ NOUVEAU

Garder ses distances.

Par exemple :

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

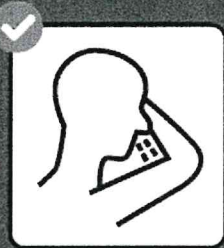
POUR RAPPEL :



Se laver soigneusement les mains.



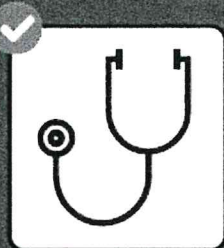
Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch

Copeaux de bois à donner gratuitement

Il reste des copeaux de bois, en self-service, à l'ancienne déchetterie de Villars-Burquin. L'accès est ouvert à partir du mercredi 1^{er} avril 2020 jusqu'à l'épuisement du stock.